



**LA DIRECTION DE LA SOLIDARITE
RECRUTE POUR SON SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE**

**UN INFIRMIER (H/F) à temps non complet (28h/semaine)
(Cadre d'emplois des infirmiers – Catégorie A)**

Au sein de la Direction de la Solidarité, vous contribuez à favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées. Vous dispensez, au domicile des personnes, des soins infirmiers tout en apportant un soutien psychologique et social. A ce titre, vous participez à la garantie de la qualité et de la continuité des soins du service de soins infirmiers à domicile.

Activités principales:

- Assurer l'évaluation médicale des patients en lien avec l'IDEC ;
- Réaliser des soins techniques auprès des bénéficiaires et préparer les piluliers ;
- Tracer tous les soins dans le logiciel métier ;
- Vérifier et exécuter les prescriptions médicales ;
- Assurer un rôle d'interface entre les différents intervenants à domicile (professionnels de santé, famille...);
- Veiller à la bonne prise en charge des bénéficiaires et apporter un soutien psychologique et social à l'occasion des visites à domicile ;
- Assurer les transmissions à l'équipe et proposer des sensibilisations/ remises à niveaux pour les aides-soignants(tes) ;
- Participer aux tâches administratives en lien avec l'IDEC et assurer son remplacement en cas d'absence.

Profil :

Infirmier(ère) Diplômé(e) d'Etat, avec une première expérience en gériatrie, idéalement dans le service public, vous appréciez d'exercer votre métier au domicile des personnes âgées. Vous êtes organisé et autonome, et savez faire preuve de discrétion, d'une grande capacité d'écoute, d'observation et d'empathie. Vous êtes à l'aise avec les outils numériques et informatiques.

Le permis B indispensable, des véhicules de service sont mis à disposition.

Horaires de travail : du lundi au vendredi, 28h/semaine.

Rémunération :

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prise en charge des frais d'abonnement transports en commun à hauteur de 50% + possibilité de bénéficier des prestations d'action sociale du CNAS, de la Mutuelle et du régime de prévoyance.

Recrutement ouvert aux fonctionnaires et aux contractuels, en vertu de l'article 3-2 de la loi du 26/01/1984.

**Les candidatures (CV + lettre de motivation) doivent être adressées par courrier ou mél à :
Monsieur le Maire**

recrutement+ide@saintgermainenlaye.fr